

RIGOLO
comme la vie

Places disponibles

dans votre

micro-crèche

à **BAIS**

1
2
3

Équipe formée

à l'éveil musical et au baby-sign



Repas locaux,

couches et lait compris !



Amplitude horaire de 7h00 à 18h30



CMG PAJE aide de la CAF



Crédit d'impôt de 50%

Nos +

projet pédagogique spécifique

éco-citoyenneté



Tarifs et conditions



Votre tarif est calculé en fonction du nombre de jours que vous réservez par semaine.

Vous trouverez ci-dessous le montant minimum restant à charge, après déduction de l'aide versée par la CAF ou MSA.

5 JOURS / SEMAINE

reste à charge à partir de

794,74 €
par mois

Tranche CAF 1

1720€ - 925,26€ = 794,74€
à la charge de la famille

Tranche CAF 2

1720€ - 797,60€ = 922,40€
à la charge de la famille

Tranche CAF 3

1720€ - 669,99€ = 1050,01€
à la charge de la famille

4 JOURS / SEMAINE

reste à charge à partir de

574,74 €
par mois

Tranche CAF 1

1500€ - 925,26€ = 574,74€
à la charge de la famille

Tranche CAF 2

1500€ - 797,60€ = 702,40€
à la charge de la famille

Tranche CAF 3

1500€ - 669,99€ = 830,01€
à la charge de la famille

3 JOURS / SEMAINE

reste à charge à partir de

294,74 €
par mois

Tranche CAF 1

1220€ - 925,26€ = 294,74€
à la charge de la famille

Tranche CAF 2

1220€ - 797,60€ = 422,40€
à la charge de la famille

Tranche CAF 3

1220€ - 669,99€ = 550,01€
à la charge de la famille

2 JOURS / SEMAINE

reste à charge à partir de

132 € par mois

Tranche CAF 1 & 2

132€ à la charge de la famille correspondant au plancher minimum fixé par la CMG (soit 15%)

Tranche CAF 3

880€ - 669,99€ = 210,01€
à la charge de la famille

1 JOUR / SEMAINE

reste à charge

66 € par mois

66€ à la charge de la famille correspondant au plancher minimum fixé par la CMG (soit 15%)

VOUS BÉNÉFICIEZ ENSUITE D'UN CRÉDIT D'IMPÔT DE -50% «FRAIS DE GARDE ENFANT».

PLAFONDS DE REMBOURSEMENTS CAF

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) est versé par votre CAF. Son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, et vos ressources. Un minimum de 15 % des frais reste à votre charge.

ENFANT(S) À CHARGE	TRANCHE CAF 1 REVENUS INFÉRIEURS À	TRANCHE CAF 2 REVENUS INFÉRIEURS À	TRANCHE CAF 3 REVENUS SUPÉRIEURS À
1 enfant	21 661 €* 24 735 €* 27 809 €* + 3 074 €	48 135 €* 54 968 €* 61 801 €* + 6 833 €	48 135 €* 54 968 €* 61 801 €* + 6 833 €

*Ces plafonds sont majorés de 40 % si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants.

Ces tarifs sont mensualisés sur 12 mois

et comprennent les fermetures prévues :

- Vacances été : 3 premières semaines d'août
- Vacances de fin d'année : 1 semaine à Noël
- 1 semaine de congés posée par la famille (avec un délai de prévenance d'un mois)
- Pont du week-end de l'Ascension
- Lundi de Pentecôte

Les frais de dossier s'élèvent à 70 euros par an.



L'ACCUEIL EN MICRO-CRÈCHE DONNE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT «FRAIS DE GARDE ENFANT»

Ce crédit d'impôt s'élève à 50 % des sommes versées dans la limite de 3500€/an/enfant soit 1750€/an/enfant de crédit d'impôt en 2023.

La réservation de berceau d'entreprise est également proposée :
contact@rigolocommelavie.fr

Bien plus qu'une micro-crèche...

Les professionnels des crèches RIGOLO COMME LA VIE accompagnent chaque enfant et chaque famille **de manière individuelle** dans un cadre de vie collectif autour de notre mission : **« co-acteur du bien grandir de l'enfant en créant du lien social et au service de la parentalité »** et de nos 4 grandes valeurs :

Estime
de soi

Empathie

Respect
du temps

Vivre
ensemble



L'accompagnement à la parentalité

au coeur des missions des professionnels.



RIGOLO COMME LA VIE met à disposition de chaque famille, différents outils pour les accompagner au quotidien :

Café des parents

Journal des parents

Application web et mobile

WEB'ZINE et Podcasts parentalité...

Information & préinscription



Votre contact privilégié
Mélanie - 09 53 73 57 54
rigolocommelavie.fr